

Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie

Mercredi 26 mars 2008 Cités Unies France

Participants

Cités Unies France

Georges Morin, Président du grpupe-pays Algérie Linda Naïli, Chargée de mission Méditerranée Yasmine Tandjaoui, Stagiaire Méditerranée

PCPA Algérie

Soraya Akkouche, coordinatrice

Collectivités territoriales françaises

Eliza Barbier-Damestoy, chargée de mission RI, ville de Saint-Etienne

Pascal Buhry, Responsable RI, CG de Seine-Saint-Denis

Amel Djaffar, Responsable RI, ville de Belfort

Brigitte Fournier, chargée de mission RI, ville de Bordeaux

Amel Hammadi Berrou, chef de projets, CG Seine-Saint-Denis

Philippe-Henry Ledru, Responsable RI, CG de Gironde

Martine Moser-Faesch, chargée de mission, ville de Mulhouse

Monique Muth, chargée de mission, ville de Grenoble

Patrick Pochet, chargé de mission, ville de Nanterre

Michelle Reynaud, Directrice RI, ville de Marseille

Associations

Hassan Bouzeghoub, Maison pour Tous Mistral (Grenoble)

Jean-Luc Benguigui, Directeur des centres d'animation et de quartier (Bordeaux)

Ali Dellaoui, MJC des Tilleuls (Saint-Etienne)

Kertobi Morad, Kaïna Cinema



Membres du Comité de pilotage PCPA

Abderahmane Arar, Réseau NADA (protection et droits de l'enfant, Alger)

Abdelaziz Tadjeddine, Président de l'Association de protection contre le Sida (Oran)

Atika El-Amri, Présidente de la Fédération Nationale des Handicapés Moteurs (Alger)

Roza Mansouri, Fondation Boucebsi (Alger)

Fatiha Hammadache, Trésorière de l'association SOS Culture Bab-El-Oued

Jean-Louis Vielajus, Secrétaire général du CFSI (Comité français de Solidarité Internationale)

Ministère des affaires étrangères

Alain Canone, chargé de mission, MAAIONG

Anne-Marie Mevel-Reingold, chargée de mission, AECL

Autres structures

Elizabeth Barincou, chargée de mission, Assemblée des Départements de France

Rappel de l'ordre du jour

10H00-10H10 I/ Accueil et Introduction

Georges Morin, Président du groupe-pays Algérie

10H10-10H40 II/ Tour de table : pratique, expérience et engagement en Algérie

10H40-11H40 III/ Le Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie

- Définition et présentation : Alain Canonne, Chargé de mission, MAE, DGCIF, Mission d'appui à l'Action Internationale des ONG (MAAIONG)

- Bilan des activités menées durant la phase pilote 2007-2008 : Jean-Louis Vielajus, Délégué Général au Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)



- Articulation du PCPA avec la coopération décentralisée et l'implication des collectivités locales, l'exemple de la ville de Grenoble dans le cadre de l'outil FAIL : ville de Grenoble.

11H40-12H30 IV/ Débats/échanges

Compte-rendu des échanges

Georges Morin, président du groupe-pays Algérie, a tenu à faire part de son intérêt quant aux enjeux portés par le Programme Concerté Pluri-acteurs Algérie (PCPA).

L'objectif premier étant de déterminer et de soutenir des initiatives susceptibles de regrouper société civile et collectivités locales autour de projets communs et par conséquent de faire évoluer cette coopération.

Alain Canonne, chargé de mission à la MAAIONG, a par la suite défini et présenté la structuration de ces programmes. Il s'agit d'un programme ouvert à un ensemble d'acteurs, (notamment les collectivités locales, les entreprises, les syndicats) qui est géré au sein du Ministère des affaires étrangères par la MAAIONG (mission d'appui à l'action internationale des ONG). À travers les PCPA, il s'agit d'aborder un sujet plutôt délicat dans les Pays en Développement, qui est la place de la société civile, cette dernière n'étant pas assez organisée et structurée pour être un partenaire des pouvoirs publics.

Ces programmes s'inscrivent dans des dispositifs d'aide publique au développement, l'idée étant de réhabiliter la notion de politique publique ainsi que de favoriser le dialogue avec les populations et les partenaires du Sud.

Il s'agit de permettre à la société civile de faire valoir une certaine légitimité et de construire un dialogue avec les pouvoirs publics aux bénéfices des populations, et les collectivités locales ont un rôle majeur dans cette démarche.

Depuis 2002, 6 PCPA ont vu le jour :

- Programme Concerté Maroc (PCM), 2002
- Programme Concerté Roumanie (PROCOPIL), 2002
- Programme Concerté Cameroun (PCPA Cameroun), 2004
- Convention programme Congo, 2004 (qui reprend les mêmes outils que le PCPA).
- Programme Concerté Pluri-acteurs Algérie, 2007
- Programme Concerté Guinée, 2007

Ce type d'outil-programme, avec le concours de la société civile, vise à développer une coopération étroite avec les pays du Sud, d'où l'importance de favoriser une concertation



entre acteurs Nord/Sud mais aussi entre acteurs Sud/Sud, dans la perspective de mise en place de nouvelles politiques publiques sectorielles.

Les PCPA s'appuient sur deux grandes familles d'outils :

- Outils transversaux (formation, évaluation, capitalisation, concertation, communication...)
- Appels à projets comme outil de financement des projets (FAPA et FAIL).

Le volet transversal permet aux acteurs du programme de développer de nouvelles démarches d'action plus efficaces et de débattre autour de valeurs basées sur les droits fondamentaux.

La participation des pouvoirs publics algériens n'est pas encore effective, ils sont néanmoins informés des initiatives menées. Les contacts sont menés par le SCAC à Alger. Il faut savoir par exemple que pour le programme concerté Maroc, il a fallu 3 années pour une implication des pouvoirs publics marocains.

Enfin, le PCPA a vocation également à changer les pratiques/politiques de coopération en France aussi bien au niveau central (MAE) qu'au niveau des associations.

Jean-Louis Vielajus, Secrétaire Général du CFSI, a quant à lui présenté le bilan des activités menées durant la phase pilote 2007-2008.

Il a tout d'abord passé en revue les grandes étapes de la mise en place du PCPA.

Le CFSI a en effet conduit entre 2003 et 2005, en collaboration avec Touiza Solidarité et l'association algérienne Touiza Développement, une action de formation de cadres associatifs et d'experts en développement local algériens avec le soutien du ministère des affaires étrangères français, le ministère algérien de l'emploi et de la solidarité ainsi que des acteurs et des partenaires institutionnels du milieu associatif algérien. Ce réseau d'acteurs a conduit à cette idée de *programme concerté*.

En 2006, une étude préalable est lancée autour de séries de rencontres et d'ateliers pour déterminer les objectifs communs et les instruments à mettre en œuvre. Elle a permis l'identification des acteurs potentiels du programme concerté et de préciser les thèmes du programme « enfance et jeunesse ». Cette démarche avait pour ambition de travailler ensemble autour d'une parole collective permettant de monter en crédibilité et de gagner en légitimité.

En janvier 2007, les associations françaises et algériennes ont approuvé le lancement d'une phase pilote (2007), en amont à la phase opérationnelle du programme d'une durée de 4 ans (de 2008 à 2011).

En avril 2007, une assemblée plénière a réuni une quarantaine de participants (associations, SCAC et MAE) et a élu un comité de pilotage pour la phase pilote.



Le programme vise une approche territoriale et l'identification d'initiatives locales en collaboration avec les pouvoirs publics algériens.

Dans le cadre du FAIL, 5 projets ont été soutenus à Constantine :

- Création d'un ciné-club dans le quartier Filali avec l'association cent pour cent culture Maison de jeunes.
- Familiarisation et vulgarisation du multimédia pour les enfants et les adolescents dans la commune de Hamed Boudjeriou avec l'association culturelle El Amel foyer de jeunes Kef Benni Hamza.
- Création de loisirs pour jeunes enfants et adolescents atteints de maladies neuromusculaires avec l'association défi et espoir contre les myopathies
- Réalisation d'un espace d'initiation en informatique à l'auberge des jeunes de la cité Filali, avec la ligue des activités scientifiques et techniques de jeunes
- Programmation d'une « école à l'hôpital » avec l'association BESMA d'assistance et de promotion des droits de l'enfant malade.

Pour la phase à venir, le FAIL devrait se poursuivre sur un ou deux autres territoires, tout en se poursuivant en 2008 dans la région de Constantine.

Concernant les perspectives du programme et donc sa phase « vrai grandeur », la décision de financement du programme sera rendue le 04 avril prochain, mais le MAE a d'ores et déjà assuré qu'il cofinancera le programme pour une durée de 2 ans, avec un budget d'1 millions d'euros pour l'année 2008 et 1,8 millions d'euros pour 2009.

D'autres contributions financières sont attendues de la part de partenaires algériens, français et européens...

Pour le suivi et la mise en œuvre du programme, un bureau de coordination a été mis en place à Alger et est assuré par Soraya Akkouche.

Monique Muth, chargée de mission à la ville de Grenoble rappelle que les relations entre les villes de Grenoble et de Constantine remontent à plus de 30 ans. Les échanges entre les deux municipalités sont essentiellement basés sur l'appui technique et la formation de cadres, au côté de l'organisation de manifestations culturelles.

La ville de Grenoble a pour objectif de renforcer l'implication des jeunes dans cette coopération avec Constantine grâce à l'appui d'un réseau de structures associatives françaises « Maison pour tous », mobilisé dans certains projets.

La municipalité exprime une forte volonté de travailler avec la société civile algérienne et souhaite élargir ses liens avec les associations constantinoises (affiliées ou non à l'assemblée populaire communale de Constantine).



Hassan Bouzeghoub, directeur de « Maison pour tous Mistral » a poursuivi l'intervention en explicitant que cette structure socio-culturelle de quartier travaille essentiellement sur le thème de la jeunesse et de la culture, plus particulièrement sur la culture et l'identité des populations du quartier en retraçant leurs parcours migratoires.

Cette association est à l'initiative d'ateliers de théâtre et favorise l'implication de jeunes du quartier en leur donnant la possibilité d'élaborer une œuvre personnelle sur leur vie quotidienne. Ils ont eu l'opportunité de se rendre à Constantine dans le cadre d'un échange autour du théâtre avec un groupe de jeunes constantinois.

Ces derniers ont été choisis par l'association elle-même, car le profil des autres associations proposées par l'APC ne correspondait pas aux attentes de « Maison pour tous ».

Les deux groupes de jeunes ont travaillé pendant 3 jours afin que chacun puisse interpréter sa vision de la vie quotidienne dans son pays.

« Maison pour tous » a souhaité reproduire l'initiative à Grenoble et en raison de difficultés d'obtention de visas, ce projet n'a failli pas voir le jour.

Le PCPA est sans doute un outil qui permettra de crédibiliser l'action de la société civile vis-àvis des pouvoirs publics algériens.

Pierre-Yves Bertrand, attachée de coopération à l'ambassade de France en Algérie rappelle qu'en décembre dernier, l'Algérie a signé un document cadre de partenariat avec la France qui prend en compte un ensemble de domaines de coopération, notamment la coopération décentralisée mais a souhaité que n'y soit pas fait mention le terme de société civile. Cette dernière fait pourtant partie des préoccupations des pouvoirs publics algériens.

Au niveau bilatéral, la coopération institutionnelle n'aborde pas les thématiques du PCPA.

Le gouvernement algérien a d'autres priorités et a exprimé une forte demande pour la modernisation de son administration, un élément important à prendre en compte dans les futures coopérations.

Soraya Akkouche, coordinatrice PCPA, relève l'importance de l'apprentissage de la mise en œuvre du programme en matière de dynamique territoriale. L'expérience de Constantine a donné naissance à un lien entre acteurs n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble. Une démarche permettant de réfléchir au rôle de la société civile dans l'action publique locale et de s'interroger sur la vision que les autorités locales portent sur le mouvement associatif. Ce point sera d'ailleurs abordé lors du Bilan du FAIL qui se déroulera les 07 et 08 avril 2008, à Constantine.

La prochaine Assemblée Générale sera organisée les 14 et 15 mai à Oran.

Toute la difficulté de ce programme réside dans la mobilisation et le maintien d'un lien entre les acteurs. Il est donc nécessaire d'élaborer un travail de suivi afin de construire une réelle dynamique.



À long terme, le souhait serait que les acteurs puissent complètement s'approprier le programme.

Atika El-Mameri, Présidente de la Fédération Nationale des Handicapés Moteurs note les préjugés ressentis envers certaines structures. Le PCPA est une plateforme de dialogue qui permet à chacun de s'exprimer et par conséquent d'apprendre à se connaître.

Ce programme est l'occasion de rassembler les différentes associations, en collaboration avec les collectivités locales algériennes et françaises, autour de projets communs.

Michelle Reynaud, Directrice des RI à la ville de Marseille fait le constat qu'il y a un manque d'informations et de contacts avec cette société civile algérienne malgré l'intérêt et la volonté mais cela s'explique aussi par le fait que leur coopération reste très institutionnelle. Aussi la ville de Marseille pourrait participer à ce programme à travers notamment la direction générale de la solidarité qui pourrait être intéressée par cette dynamique.

Anne-Marie Mevel-Reingold, chargée de mission au MAE, propose de porter le PCPA au niveau de la C NCD et de faire travailler collectivités locales et ONG.

Elisabeth Barincou, chargée de mission à l'Assemblée des Départements de France, souhaite encourager la coopération entre départements français et collectivités algériennes et garde une attention particulière sur ce programme car intéressée par la dynamique.